

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 03329

Numéro SIREN : 405 113 598

Nom ou dénomination : BIOGARAN

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2022 sous le numéro de dépôt 10942



FINEXSI AUDIT

BIOGARAN

Société par actions simplifiée
au capital de 4.000.000 Euros

Siège social :
15 Boulevard Charles De Gaulle
92700 Colombes

*Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels*

Exercice clos le 30 septembre 2021



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIOGARAN relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.



3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme précisé dans le paragraphe B.3 de l'annexe des comptes annuels, la société procède à un test de perte valeur concernant les fonds de commerce dont la valeur d'utilité repose sur les projections d'un ou plusieurs scénarios financiers. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de la méthodologie des tests de dépréciation 30 septembre 2021, et nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.

Comme indiqué au paragraphe B.6 de l'annexe des comptes annuels, les titres de participation inscrits au bilan au coût historique sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée notamment sur la base des flux de trésorerie attendus des sociétés concernées, est inférieure à leur valeur comptable.



Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de la méthodologie de détermination des valeurs d'inventaire au 30 septembre 2021, et nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.

Le paragraphe B.8 de l'annexe des comptes annuels précise la méthode de valorisation et de dépréciation des stocks de matières premières et marchandises, des produits intermédiaires et produits finis. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.



5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 janvier 2022

Le Commissaire aux comptes

FINEXSI AUDIT

Olivier PERONNET

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SAS BIOGARAN

15 Boulevard CHARLES DE GAULLE

92700 COLOMBES

Comptes annuels au 30/09/2021



BILAN ACTIF

	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2021	30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	73 991 031	59 507 805	14 483 225	16 817 257
Fonds commercial	7 880 808		7 880 808	7 880 808
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	9 150 000		9 150 000	3 481 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	374 421	372 614	1 806	4 337
Autres immobilisations corporelles	8 629 209	3 973 410	4 655 799	5 192 224
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				55 306
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	28 645 476	28 637 030	8 446	8 446
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	682 850		682 850	686 997
ACTIF IMMOBILISE	129 353 797	92 490 860	36 862 937	34 126 377
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	21 861 484	312 830	21 548 654	21 271 397
En-cours de production de biens	1 704 951		1 704 951	1 647 195
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	20 990 503	255 837	20 734 665	21 393 163
Marchandises	89 862 380	4 241 891	85 620 489	122 059 864
Avances et acomptes versés sur commandes	577 140		577 140	817 978
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	163 797 075	368 085	163 428 990	146 228 087
Autres créances	150 049 183	534 566	149 514 617	125 478 627
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 954 996		1 954 996	3 645 431
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 827 969		1 827 969	1 708 604
ACTIF CIRCULANT	452 625 687	5 713 211	446 912 475	444 250 351
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	75 108		75 108	62 789
TOTAL GENERAL	582 054 593	98 204 071	483 850 521	478 439 519

BILAN PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 4 000 000)	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	400 000	400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	212 158 787	205 776 062
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	50 420 739	46 382 725
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	707 488	724 927
CAPITAUX PROPRES	267 687 015	257 283 715
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	464 131	221 778
Provisions pour charges	2 137 543	914 365
PROVISIONS	2 601 675	1 136 143
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 806	7 230 809
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	2 158 343	1 894 420
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 270 759	165 198 028
Dettes fiscales et sociales	30 165 839	23 136 789
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 493 605	5 600 108
Autres dettes	15 192 116	15 464 800
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 275 245	1 487 786
DETTES	213 561 715	220 012 744
Ecarts de conversion passif	115	6 916
TOTAL GENERAL	483 850 521	478 439 519

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	30/09/2021	30/09/2020
Ventes de marchandises	671 343 854	15 222 757	686 566 611	686 837 136
Production vendue de biens	209 990 181	6 200 287	216 190 468	197 190 354
Production vendue de services	360 000		360 000	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	881 694 035	21 423 044	903 117 079	884 027 490
Production stockée			(2 105 899)	6 104 047
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 710 296	6 378 603
Autres produits			48 421	1 450 084
PRODUITS D'EXPLOITATION			908 769 898	897 960 226
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			283 413 826	353 357 862
Variation de stock (marchandises)			33 854 287	(20 639 921)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			39 353 968	38 272 792
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			59 536	(1 965 457)
Autres achats et charges externes			417 306 811	397 922 450
Impôts, taxes et versements assimilés			14 353 252	15 327 484
Salaires et traitements			17 503 272	17 082 199
Charges sociales			8 129 036	8 112 377
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 145 906	5 109 804
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 046 325	5 506 122
Dotations aux provisions			380 406	296 424
Autres charges			5 283 728	4 431 991
CHARGES D'EXPLOITATION			830 830 359	822 814 128
RESULTAT D'EXPLOITATION			77 939 538	75 146 097
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			327 303	625 969
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 949 792	183 753
Différences positives de change			56 228	71 207
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 333 324	880 930
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				549 218
Intérêts et charges assimilées			217 038	852 276
Différences négatives de change			108 644	92 430
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			325 682	1 493 926
RESULTAT FINANCIER			2 007 641	(612 996)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			79 947 180	74 533 101

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	790 234	6 412 333
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	231 061	257 695
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 021 295	6 670 029
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	421 981	28 409
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 983 017	6 369 205
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 673 273	205 507
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 078 272	6 603 121
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 056 976)	66 907
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	746 990	840 189
Impôts sur les bénéfices	25 722 475	27 377 094
TOTAL DES PRODUITS	912 124 519	905 511 185
TOTAL DES CHARGES	861 703 779	859 128 460
BENEFICE OU PERTE	50 420 739	46 382 725

- SOMMAIRE -

ANNEXE	2
REGLES ET METHODE COMPTABLES	3
IMMOBILISATIONS	9
AMORTISSEMENTS	10
PROVISIONS	11
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12
CREANCES ET DETTES	13
ELEMENTS DU FONDS COMMERCIAL	14
ELEMENTS DES ENTREPRISES LIEES	15
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	16
DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	17
DETAIL DES CHARGES A PAYER	18
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	19
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	20
Variation des capitaux propres	21
VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	22
ENGAGEMENTS DONNES	23
ENGAGEMENTS RECUS	24
INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	25
SITUATION FISCALE DIFFEREE	26
IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	27
EFFECTIF MOYEN	28
FILIALES ET PARTICIPATIONS	29
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU 30 SEPTEMBRE 2021	30

ANNEXE

N° SIREN : 405113598

Au bilan de l'exercice clos au 30/09/2021, dont le total est de 483 850 522 EUR et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 912 124 519 EUR et dégageant un résultat de 50 420 739 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 15 décembre 2021 par le Président.

REGLES ET METHODE COMPTABLES

Faits caractéristiques de l'exercice

1- Impacts liés à la COVID 19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas eu d'impact sur l'activité de la société ni sur l'évaluation des actifs et passifs de la société lors de l'établissement de ses comptes au 30 septembre 2021. L'épidémie n'a pas remis en cause la performance de la société. La société n'a pas sollicité d'aide financière auprès des autorités publiques.

2- Mise en place d'un plan de restructuration

Un plan de restructuration concernant 6 salariés a été mis en place au cours de l'exercice. A ce titre une provision pour restructuration a été constatée au 30 septembre 2021 pour un montant de 1 268 740 €.

3- Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice qui a donné lieu à une notification de proposition de rectification fiscale concernant l'IS et la CVAE des exercices 2016/2017 et 2017/2018.

Une mention complémentaire a été apportée sur la rubrique EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.

A. Principes comptables appliqués

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux prescriptions du règlement ANC N° 2014-03, modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

B. Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1- Concessions, brevets et droits similaires

Les dossiers techniques nécessaires à l'obtention d'autorisations de mises sur le marché de médicaments génériques « AMM » acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles pour leur prix d'acquisition.

Ils sont amortis selon une durée de sept (7) ans, ou bien dépréciés si certains événements compromettent temporairement l'exploitation de ces dossiers.

REGLES ET METHODE COMPTABLES

Les dépenses internes nécessaires à l'élaboration des dossiers techniques « d'AMM Bis » sont en revanche comptabilisées en charge de l'exercice, l'ensemble des critères d'activation n'étant pas remplis.

2- Recherche et développement

Les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées.

3- Fonds Commercial

Un fonds commercial ABSOLUVEGETAL a été acquis pour un montant de 4 900 000 euros en date du 10 mars 2020.

Un second fonds de commerce a été constitué avec la TUP du laboratoire TOP PHARM pour 2 980 808,37 euros en date du 31 août 2020.

Ces 2 fonds de commerce ont fait respectivement l'objet d'un test de réévaluation sur leurs perspectives financières. Ils ne font pas l'objet de dépréciation.

4- Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'origine, c'est à dire à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations dont un ou plusieurs éléments constitutifs ont, chacun, des durées d'utilisation différentes, sont décomposées en structure et composants faisant chacun l'objet d'une durée d'amortissement spécifique.

Cette approche par composants concerne essentiellement les constructions et leurs agencements.

5- Durées et modes d'amortissement des immobilisations

Les amortissements comptables sont calculés sur la base des durées réelles d'utilisation.

Les amortissements fiscalement déductibles sont en revanche calculés en fonction des durées d'usage en vigueur, sauf dans le cas des composants, lesquels sont amortis selon leurs durées d'utilité en l'absence d'usages identifiés.

Le mode linéaire reflétant la consommation des avantages attendus des immobilisations de la société, ce mode est utilisé pour déterminer les amortissements comptables. Seul le matériel affecté aux activités de recherche est amorti en mode dégressif, car il subit un rythme spécifique de consommation des avantages attendus.

Les différences entre les amortissements comptables et les amortissements déductibles du résultat imposable, engendrées par des divergences quant aux modes ou durées d'amortissement sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

Les durées d'utilisation des immobilisations les plus couramment retenues pour le calcul des amortissements comptables sont les suivantes :

REGLES ET METHODE COMPTABLES

Logiciels	3 à 10 ans
AMM	7 ans
Agencements Installations	10 à 20 ans
Composants	10 à 20 ans
Matériels et Outillages	5 à 6, ^{2/3} ans
Mobiliers Matériels de bureau	6, ^{2/3} à 10 ans
Matériels Informatiques	3 ans

6- Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur prix d'acquisition. La valeur d'inventaire de ces titres fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur et systématiquement à la clôture. Si elle est inférieure à la valeur comptable, la dépréciation est constituée sur la différence.

Une dépréciation des titres de la société PHARLAB était comptabilisée au 30 septembre 2016 à hauteur de 28 766 000 €, compte tenu de la perte de valeur de cette filiale, estimée à partir d'une évaluation de la société par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Un complément de dépréciation de ces titres a été comptabilisé au 30 septembre 2017 pour un montant de 2 002 335 €.

Biogaran a bénéficié au cours de l'exercice 2019/2020 d'une restitution de garantie de passif qui a diminué la valeur des titres de participation pour un montant de 183 753,30 €. La dépréciation a par conséquent été ramenée au 30 septembre 2020 à 30 584 581,78 €.

Au cours de l'exercice 2020/2021, Biogaran a de nouveau bénéficié d'une restitution de garantie de passif qui a diminué la valeur des titres de participation pour un montant de 1 947 551,70 €.

Par conséquent la dépréciation a été ramenée au 30 septembre 2021 à 28 637 030,08 €.

7- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de BIOGARAN est principalement composé de facturations de produits pharmaceutiques à des grossistes France et export, des pharmacies, des hôpitaux et autres.

8- Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré et selon les principes comptables généralement admis.

La dépréciation des stocks de matières premières, de produits intermédiaires et finis est comptabilisée en fonction d'éléments pertinents justifiant cette provision. Elle s'élève à 4 810 560 €.

REGLES ET METHODE COMPTABLES

9- Créances clients

Au 30 septembre 2021, le poste créances clients comprend notamment un montant de 59 412 952 Euros de créances représentées par des effets de commerce

10- Disponibilités

Le poste disponibilités contient les effets remis à l'encaissement à la clôture de l'exercice.

11- Provisions réglementées

L'amortissement dérogatoire correspond à la différence entre les amortissements autorisés par les lois fiscales et les amortissements comptables calculés suivant le mode linéaire ou le mode dégressif comme précisé plus haut. Les autres provisions réglementées sont celles qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision et sont comptabilisées en application des dispositions légales.

12- Provisions passifs éventuels

La société peut être impliquée dans des contentieux liés à des litiges en matière de droit commercial. L'évaluation des risques encourus est fondée sur les estimations qui sont considérées comme raisonnables ; la société considère que le montant global de provisions comptabilisées pour ces contentieux est adéquat sur la base des informations disponibles.

La proposition de rectification fiscale est en cours de contestation par la société, une provision pour risque fiscal a donc été constatée au 30 septembre 2021 pour un montant de 190 911 €.

Une mention complémentaire a été apportée sur la rubrique EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.

13- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au Bilan "en écart de conversion".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque.

14- Achats

Le poste achat comprend les frais accessoires sur achats.

REGLES ET METHODE COMPTABLES

15- Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges enregistrent essentiellement les remboursements d'assurances pour indemnités de fin de carrière payées dans l'exercice et comptabilisées en Salaires et Traitements ainsi que les aides reçues pour l'embauche d'apprentis. Ce poste concerne également certaines refacturations contractuelles.

16- Résultat courant/résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels ne comprennent que les éléments sans rapport avec la gestion courante de l'entreprise et dont les montants sont significatifs.

17- Engagements de retraite

La société n'a pas d'autres engagements que ceux résultant de la Convention Collective.

Les droits acquis à la date de clôture de l'exercice par les salariés s'élèvent à : 3 976 312 euros ; ils sont couverts à 64,85 % par un contrat d'assurance souscrit auprès d'un organisme agréé.

Les IFC ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes au 30 septembre 2021.

18- Médailles du travail

Les gratifications versées au titre des médailles du travail sont valorisées par une méthode statistique appropriée et comptabilisées sous forme de provision pour charges.

Les droits acquis représentent un montant total de 388 172 Euros.

19- Participation et intéressement Groupe

Suite à la signature de l'accord de participation groupe et à la signature de l'accord d'intéressement Groupe le 16 mars 2018, des provisions pour participation et intéressement ont été comptabilisées par notre société pour des montants respectifs de 763 889 Euros et de 806 005 Euros.

L'intéressement Groupe est comptabilisé en « Salaires et traitements » et non en « Participation des salariés aux résultats de l'entreprise ».

20- Intégration fiscale

Notre société a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts à compter du 01/10/1999. La convention retenue repose sur le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, l'application du régime de groupe n'affecte pas la charge d'impôt qui aurait été la nôtre en l'absence d'intégration fiscale.

REGLES ET METHODE COMPTABLES

21- Régime de consolidation du paiement de la TVA

Notre société a opté pour le régime de la consolidation du paiement de la TVA prévu à l'article 1693 ter et ter A du Code Général des Impôts à compter du 01/10/2012.

La créance de TVA envers la société Mère consolidante est comptabilisée en compte courant.

22- Crédit d'impôt Mécénat

Un crédit d'Impôt Mécénat a été constaté en diminution de la charge d'impôt société pour un montant de 223 940 Euros.

IMMOBILISATIONS

	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	82 661 416		9 867 820
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	396 255		
Installations générales, agenc., aménag.	4 397 299		161 712
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 735 313		338 386
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	55 306		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 584 174		500 099
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	30 593 027		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	686 997		2 825
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 280 025		2 825
TOTAL GENERAL	122 525 616		10 370 744

	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	1 426 000	81 397	91 021 839	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		21 834	374 421	
Installations générales, agencements divers			4 559 011	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 501	4 070 198	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	22 840	32 465		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 840	57 801	9 003 631	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 947 551	28 645 476	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		6 972	682 850	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 954 523	29 328 327	
	1 448 840	2 093 722	129 353 797	

AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 482 351	5 106 851	81 397	59 507 805
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	391 918	2 530	21 834	372 614
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 132 988	382 145		1 515 134
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 807 398	654 378	3 501	2 458 275
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 332 306	1 039 054	25 336	4 346 024
TOTAL GENERAL	57 814 657	6 145 906	106 733	63 853 829

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.	42 011			152 076			-110 065
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.					1 767		-1 767
Install. Gén.		2 012			2 708		-696
Mat. Transp.							
Mat bureau	59 719	109 879		25 333	49 176		95 090
Embal récup.							
CORPOREL.	59 719	111 892		25 333	53 652		92 626
Acquis. titre							
TOTAL	101 730	111 892		177 409	53 652		-17 439

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	724 927	213 622	231 061	707 488
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	724 927	213 622	231 061	707 488
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	62 789	27 715	16 272	74 232
Provisions pour pensions, obligations similaires		1 268 740	1 268 740	
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 073 353	543 602	-910 487	2 527 442
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 136 143	1 840 057	374 524	2 601 675
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	30 584 581		1 947 551	28 637 030
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	4 067 422	4 810 559	4 067 422	4 810 559
Dépréciations comptes clients	1 163 154	235 766	1 030 835	368 085
Autres dépréciations	939 972		405 406	534 566
DEPRECIATIONS	36 755 130	5 046 325	7 451 215	34 350 241
TOTAL GENERAL	38 616 201	7 100 006	8 056 801	37 659 406
Dotations et reprises d'exploitation		5 426 732	5 875 947	
Dotations et reprises financières			1 949 792	
Dotations et reprises exceptionnelles		1 673 273	231 061	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
PROVISION LITIGES PRUD'HOMMAUX	55 000	40 000			95 000
PROVISION MEDAILLES DU TRAVAIL	325 481	62 691			388 172
PROVISION POUR LITIGES	103 988				103 988
PROVISION RISQUES ET CHARGES	588 884	250 000	268 390	89 862	480 632
TOTAL	1 073 353	352 691	268 390	89 862	1 067 792

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	682 850	26 781	656 069
Clients douteux ou litigieux	2 336 833	2 336 833	
Autres créances clients	161 460 242	161 460 242	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 622	7 622	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	16 617 779	16 617 779	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	7 767 707	7 767 707	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	121 422 773	121 422 773	
Débiteurs divers	4 233 300	4 233 300	
Charges constatées d'avance	1 827 969	1 665 866	162 103
TOTAL GENERAL	316 357 080	315 538 907	818 172

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	5 806	5 806		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 158 343	396 947	1 761 396	
Fournisseurs et comptes rattachés	155 270 759	155 270 759		
Personnel et comptes rattachés	4 513 147	4 513 147		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 321 535	3 321 535		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	22 331 156	22 331 156		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 493 605	9 493 605		
Groupe et associés	190 233	190 233		
Autres dettes	15 001 883	15 001 883		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 275 245	212 540	1 062 704	
TOTAL GENERAL	213 561 715	210 737 614	2 824 100	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

ELEMENTS DU FONDS COMMERCIAL

Eléments	Montant
FONDS DE COMMERCE ABSOLUVEGETAL	4900000
FONDS DE COMMERCE TOP PHARM	2980808
TOTAL	7880808

ELEMENTS DES ENTREPRISES LIEES

Postes du bilan	Montant
Participations	8 446
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances d'exploitation	122 469 586
Charges constatées d'avance	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 662 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	516 499
Charges d'exploitation	43 776 980
Produits financiers	
Charges financières	

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	92 415
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS	
AUTRES CREANCES	1 652 049
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS	
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	1 744 464

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	194 746
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACHES	88 348 291
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	8 135 051
AUTRES DETTES	13 747 147
DETTES FISCALES ET SOCIALES	28 203 773
AUTRES CHARGES A PAYER	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	138 629 010

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature des charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 827 969
TOTAL	1 827 969

Nature des produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	-1 275 245
TOTAL	-1 275 245

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ou parts sociales	250 000	0	0	16

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			257 283 715
Distributions sur résultats antérieurs			40 000 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs			217 283 715
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées		231 062	213 623
Autres variations			
Résultat de l'exercice			50 420 739
	SOLDE		50 403 300
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			267 687 016

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	79 947 180	26 941 181	53 005 999
Résultat exceptionnel (et participation)	(3 803 966)	(1 218 705)	(2 585 261)
Résultat comptable	76 143 214	25 722 476	50 420 738

- L'impôt ventilé correspond à l'impôt comptabilisé au titre de l'exercice

- La ventilation est faite en fonction des taux d'imposition applicables aux éléments concernés

ENGAGEMENTS DONNES

Rubriques	Montant hors bilan
Autres engagements donnés	3 976 312
- concernant les tiers	3 976 312
Avals et cautions	433
- concernant les tiers	
- concernant les filiales de + de 50%	433
- concernant les participations	
- concernant les autres entreprises liées	
TOTAL	3 976 745

ENGAGEMENTS RECUS

Rubriques	Montant hors bilan
Autres engagements reçus	
- concernant les tiers	
Avals et cautions	655 035
- concernant les tiers	
- concernant les filiales et particip.	
- concernant les autres entrep. liées	655 035
TOTAL	655 035

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			50 420 739
Impôt sur les bénéfices			25 722 475
RESULTAT AVANT IMPOT			76 143 214
Provisions sur immobilisations			
Provisions pour hausse de prix			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	213 623	231 062	(17 439)
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES			(17 439)
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			76 125 775

SITUATION FISCALE DIFFEREE

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Amortissements dérogatoires	200 980
TOTAL ACCROISSEMENTS	200 980
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Participation des salariés	217 002
Autres	171 021
A déduire ultérieurement :	
Autres	33
TOTAL ALLEGEMENTS	388 056
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(187 076)

**IDENTITE DE LA SOCIETE
MERE CONSOLIDANTE**

Dénomination sociale - siège social

**SERVIER SAS
50 RUE CARNOT
92284 SURESNES CEDEX
324 444 991 RCS NANTERRE**

EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen	Personnel salarié
- Cadres	176
- Agents de maîtrise et techniciens	48
- Employés	1
- Ouvriers	
TOTAL	225

Les informations relatives aux rémunérations des organes d'administration et de direction ne sont pas mentionnées car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice net ou perte du dernier exercice clos)	Dividende: encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
		K Devises	K Devises		EUROS	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
Filiales et participations											
A. Renseignements concernant les filiales											
<u>1. Filiales françaises :</u>											
<u>2. Filiales étrangères :</u>											
BIOGARAN AFRIQUE DU SUD	ZAR	120	67 000	100,00%	0	0	0	0	(338)	(47 373)	
BIOGARAN ALGERIE	DZD	760 000	85 946	99,87%	275	275			0	(361)	
BIOGARAN PHARLAB	BRL	13 358 197	(227 222 000)	80,00%	8 171	8 171			42 193 755	(3 789 497)	
					28 645 476	8 446	0	0			
B. Renseignements concernant les participations											
<u>1. Participations françaises :</u>											
<u>2. Participations étrangères :</u>											
C. Autres (< 10%)											
					28 645 476	8 446	0	0			
TOTAL											

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Par un courrier reçu le 17 décembre 2021, la Direction des Vérifications Nationales et Internationales abandonne en totalité les redressements d'Impôts Sociétés ainsi que les rappels de droits CVAE et conclut la vérification de comptabilité portant sur la période du 01/10/2016 au 30/09/2018 sans rehaussement.

BIOGARAN

Société par actions simplifiée au capital social de 4.000.000 EUR
Siège social : 15, Boulevard Charles de Gaulle – 92700 Colombes
405 113 598 RCS Nanterre

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 MARS 2022

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique après proposition du Président approuve la distribution d'une somme de 20.000.000 d'EUR prélevée sur le bénéfice de 50.420.739 EUR de l'exercice 2020/2021.

Cette somme sera distribuée au titre de dividendes à l'associé unique détenant 250.000 actions composant le capital et sera mise en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique approuve également après proposition du Président d'affecter le solde du bénéfice de l'exercice 2020/2021, soit la somme de 30.420.739 EUR, au compte « autres réserves ».

Conformément à la Loi, l'Associé unique prend acte :

- qu'au titre de l'exercice 2019/2020, il a été distribué des dividendes pour un montant total de 40.000.000 d'EUR ;
- qu'au titre de l'exercice 2018/2019, il a été distribué des dividendes pour un montant total de 50.000.000 d'EUR ;
- qu'au titre de l'exercice 2017/2018, il a été distribué des dividendes pour un montant total de 60.000.000 d'EUR.



Le Président